

Conseil d'administration du 27 janvier 2023, 14h

Notes des élu.es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

30 votants (présents (19), à distance ou par procuration)

Informations de la présidente

Départs du directeur des ressources humaines, retenues sur salaires, autres départs

Christine Neau-Leduc (présidente) : Le directeur des ressources humaines souhaite mettre fin à son détachement au 1^{er} février, suite aux difficultés auxquelles est confronté le service. La décision a été prise avec la direction générale des services et la vice-présidente aux ressources humaines de s'emparer du sujet et de demander l'aide de l'inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le ministère a répondu rapidement, deux inspecteurs assureront une mission d'accompagnement à partir du 7 février. Il s'agit de mettre tout à plat ; seront donc aussi sollicités directeurs de composantes, représentants d'autres services, d'UMR, etc.

Valérie Chénieux (élue BIATSS CGT) : Au nom de la CGT, nous alertons depuis longtemps sur ces problèmes. Nous avons organisé des réunions qui ne se sont pas avérées fructueuses, faute de répondants... Quid de l'audit demandé il y a quelques temps auprès d'un cabinet privé ?

Christine Neau-Leduc : Le choix avait été fait précédemment d'un audit privé ciblé sur la direction des ressources humaines. Or ici il s'agit d'aborder l'ensemble du service des ressources humaines.

Julien Benini (directeur général des services) : Les recommandations étaient orientées vers le management et l'accompagnement des équipes (de la direction des ressources humaines), mais ce n'était pas le seul enjeu. De plus, il n'y a pas eu de suite claire donnée par le service, auquel les conclusions ont été communiquées il y a un an. Ce qui a été mis en place ne suffit pas, d'où la nécessité de solliciter le ministère. C'est une nouvelle séquence qui s'ouvre, et c'est très bien.

Valérie Chénieux : Il faut que tout cela soit bien expliqué aux collègues pour qu'ils ne le ressentent pas de façon négative (la démarche s'appelle quand même une « inspection »), car il y a énormément de souffrance au travail. Il faut les accompagner et ne pas les laisser livrés à eux-mêmes.

Christine Neau-Leduc : Je compte aussi sur vous pour transmettre ce message : il ne s'agit pas d'une inspection, mais d'un accompagnement.

Julien Benini : Le titre officiel est « mission d'appui et d'accompagnement ».

Valérie Chénieux : Nous sommes disponibles pour échanger et informer. Nous sommes à la disposition de ces inspecteurs puisque nous nous sommes saisis de ces questions il y a une dizaine d'années, et parce que nous passons beaucoup de temps à régler des problèmes de ressources humaines avec les collègues.

Christine Neau-Leduc : En ce qui concerne la réforme des retraites, il ne m'appartient pas de prendre position. Nous faisons tout notre possible pour que chacun puisse avoir des lieux pour échanger,

s'organiser pour aller manifester, etc. Ma seule préoccupation est que tout cela se fasse sans dégradation ni blocage.

Paul Rateau (élu PULS) : Certains collègues, notamment BIATSS, ont reçu un message leur annonçant une retenue sur salaire pour les jours de grève. Une telle diligence étonne. Elle est en décalage avec la lenteur habituelle de la DRH pour payer les vacataires, les heures complémentaires, etc. Cela donne une impression de deux poids deux mesures.

Christine Neau-Leduc : Il n'y a aucune différence. Ce message est envoyé le jour même au moins depuis 2018-2019. L'exécution de la retenue sur salaire intervient après et je ne suis pas sûre qu'on soit efficace là-dessus. A ma connaissance, il y a quatre grévistes déclarés au niveau de l'université.

D'autres départs sont ensuite signalés au sein de l'administration de P1.

Valérie Chénieux revient sur les retenues sur salaire et le courriel reçu la veille à ce propos. Elles seraient appliquées au mois de mars. Or des collègues attendent le paiement d'heures supplémentaires depuis plus d'un an.

Julien Benini reconnaît que cette situation est parfaitement anormale, mais qu'il s'agit de processus longs très intégrés, associant de multiples acteurs. Les dysfonctionnements peuvent apparaître à ces différentes étapes.

Ordre du jour

Procès-verbaux

PV du 24 novembre 2022

Alain Jardel (élu BIATSS CGT) rappelle qu'il avait posé la question des recrutements RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, page 12) : où en est-on ?

Julien Benini : On a sollicité les directions qui avaient le plus de concours ouverts pour l'année prochaine. Les retours ne sont pas satisfaisants.

Alain Jardel : Au sujet de l'intervention de Soraya Messai-Bahri sur la motion Arc-en-Ciel (p. 19) : j'avais considéré que ses propos pouvaient orienter le vote. Le texte ne restitue pas cela : il faut remonter mon intervention qui concerne le premier paragraphe de l'intervention de Soraya Messai-Bahri. Par ailleurs, nous avons posé des questions diverses, mais les réponses ne sont pas placées au bon endroit (p. 22-23).

Julien Benini : C'est le problème de la rédaction de ces procès-verbaux. On peut organiser le texte de façon à avoir les réponses en face des questions (même si cela ne s'est pas passé exactement comme ça).

Quelques corrections mineures, demandées par les élus PULS, sont apportées au PV.

Vote : unanimité (avec les modifications demandées)

PV du 8 décembre 2022

Vote : unanimité (avec les modifications demandées par les élus CGT)

Rapport social

Audrey Favre (responsable DRH-Pôle aide au pilotage RH): La loi de 2019 introduit le rapport social unique, avec un ajout d'indicateurs (définis par l'arrêté du 7/05/2021), mais il y a encore des échanges avec le ministère au sujet de ces indicateurs. On s'est concentré sur le rattrapage du retard. On observe les mêmes tendances : les effectifs de BIAT*TS sont stables avec une tendance à la baisse des titulaires au profit des contractuels ; pour les enseignants-chercheurs, on note une augmentation de l'effectif due à celle des titulaires et des doctorants (en lien avec le covid et l'allongement de leurs contrats). La masse salariale augmente en lien avec la campagne emploi et la LPR.

Paul Rateau se déclare moins optimiste lorsqu'il compare ce bilan à celui de 2019. Il rappelle que le bilan social est le résultat des choix effectués sur le plan budgétaire et sur le plan de la politique d'emploi. Il constate que l'augmentation de l'effectif des enseignants est en réalité très faible : entre 2019 et 2021 elle est de 1,26 % pour les fonctionnaires et de 0,82% pour les contractuels. Il note en revanche une plus forte augmentation des heures complémentaires (enseignants + BIATSS) et des vacations d'enseignement : de 14,8% entre 2021 et 2020 ; et de 9,8% entre 2021 et 2019 (pour les enseignants : 9,9%). Autrement dit : l'emploi augmente peu par rapport au nombre accru d'heures complémentaires et de vacations d'enseignement réalisés. Et cela alors que le nombre d'étudiants a augmenté de 8 % depuis 2013 (sauf en 3e cycle), et qu'au niveau national, le taux de titularité (enseignants, enseignants chercheurs, BIATSS) de Paris 1 est le plus faible parmi les établissements supérieurs français ...

Audrey Fabre : C'est une augmentation de l'effectif enseignants minime, certes, mais avant c'était stable.

Paul Rateau : Cela montre qu'il y a besoin d'une campagne massive d'emplois.

Christine Neau-Leduc : Je suis tout à fait d'accord, je l'ai dit au moment des vœux.

Valérie Chénieux remercie les collègues de la direction des ressources humaines pour ce travail considérable et la rédaction de ce rapport très intéressant et très utile. Elle s'associe aux propos de Paul Rateau en ce qui concerne la part très importante de personnels non titulaires. Cette situation engendre un turnover important. Au comité technique, elle indique avoir demandé que le terme « cotisation » soit remplacé par « charges patronales » et que les salaires soient donnés en salaires médians et non moyens, car cela fausse l'analyse. Elle demande si une modification est possible.

Audrey Fabre : On a modifié le terme « cotisation » (mais peut-être pas partout dans le document), et pour la seconde demande, on en tiendra compte pour le prochain rapport.

Nicolas Canry (Vice-président Patrimoine mobilier et immobilier) : Pourquoi remplacer *cotisation* par *charge* alors que je passe mon temps à dire aux étudiants qu'il faut indiquer *cotisation* ?

Valérie Chénieux : Le mot *cotisation* n'a pas le même sens pour les représentants syndicaux.

Nicolas Canry : Défendre l'utilisation du terme *cotisation* me semble un principe important.

Valérie Chénieux : C'est le point de vue des économistes, pas le nôtre.

Soraya Messai-Bahri (Vice-présidente chargée des ressources humaines) : En ce qui concerne les non titulaires et le turnover associé, les choses ne sont pas si simples : même quand on recrute des titulaires,

ce n'est pas forcément un gage de stabilité. Par ailleurs ce n'est pas la volonté de l'université de transformer les postes en emplois de non-titulaires. Nous répondons favorablement aux demandes d'ouverture de concours. Nous sommes confrontés à une question d'attractivité, comme toute la fonction publique. Certains préfèrent être contractuels.

Valérie Chénieux : Je n'ai pas dit qu'il y avait une politique délibérée, mais c'est un constat que l'on fait depuis plusieurs années. Nous défendons l'emploi public.

Paul Rateau : Si l'on mettait 100 % des postes d'enseignants-chercheurs vacants au concours, je suis certain qu'ils seraient pourvus. Le métier reste attractif. Le travail des contractuels est indispensable, mais ne suppose pas le même investissement.

Jean-Marie Le Gall (majorité présidentielle) : Quel est le coût de l'augmentation de la GIPA (indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat, p. 85) ? En outre, le droit à la cessation progressive d'activité existe dans certains ministères. Existe-t-il à l'université, notamment pour les enseignants-chercheurs ?

Julien Benini : Tout le monde n'est pas éligible à la GIPA, seuls ceux qui ont atteint le dernier échelon de leur grade.

Soraya Messai-Bahri : À ma connaissance on ne pratique pas la cessation progressive d'activité au sein de l'université.

Florence Deprest (Vice-présidente Campus Condorcet) évoque un message reçu du ministre de la Fonction publique qui fait référence à la cessation progressive d'activité.

Valérie Chénieux : La cessation progressive d'activité a existé en tout cas.

Christine Neau-Leduc : On n'a pas eu de demande spécifique.

Alain Jardel : En ce qui concerne la GIPA, certains collègues m'ont fait part de problèmes de versements : chaque agent doit-il vérifier qu'il y a droit ou bien l'administration le lui indique-t-elle ?

Julien Benini : La GIPA est de droit, donc elle devrait être versée automatiquement.

Alain Jardel signale que les ruptures conventionnelles n'apparaissent pas dans le tableau des arrivées et départs de BIATSS (p. 47). Pour les bibliothèques, le très faible pourcentage de passage de BIATSS (0 % !) de catégorie C en B l'a évidemment choqué : cela montre la difficulté pour le personnel de catégorie C à changer de catégorie.

Soraya Messai-Bahri répond que c'est au niveau ministériel que les listes d'aptitude se décident et qu'elle ne peut que regretter ce 0 %.

Alain Jardel indique qu'il serait intéressant d'avoir la répartition par filière le télétravail (p. 93).

Soraya Messai-Bahri indique que le recensement est en cours, des prises de contact seront faites.

Alain Jardel rappelle par ailleurs la vétusté des locaux de la CGT, signalée depuis deux ans.

Christine Neau-Leduc : Cela renvoie à la question de l'état général des locaux, nous nous en occupons.

Alain Jardel demande un autre local, car dans l'actuel il n'y a aucune fenêtre et pas assez de place. Il aborde par ailleurs le problème du logement pour la plupart des catégories C qui n'habitent pas à Paris, ni en première couronne (par opposition aux catégories A et A+), cela doit être pris en compte.

Vote : Unanimité sauf 2 NPP

Bonification indiciaire

Julien Benini indique qu'il s'agit de la même version que l'année dernière, à l'exception de l'ajout des directeurs adjoints de bibliothèque. Ils étaient jusqu'à présent exclus du dispositif, compte tenu de la taille des bibliothèques ; ce qui était injuste.

Valérie Chénieux : ce serait bien d'avoir le même tableau d'une année sur l'autre.

Paul Rateau demande, concernant l'UFR10, à quoi correspond la fonction « responsable de la valorisation de la recherche ». S'agit-il de l'actuelle chargée d'appui à la recherche et de communication de l'UFR et des centres de recherche?

Julien Benini pense que oui, mais reconnaît que les intitulés des fonctions ne sont pas forcément clairs.

Vote : 4 abstentions, le reste pour

Délégation de signature à la présidence pour aide sociale

Julien Benini indique qu'il s'agit des aides sociales remboursables.

Vote : unanimité moins un contre

Rapporteurs Sorb'rising : rémunération

Julien Benini : indique qu'il s'agit de permettre de reconnaître les travaux effectués par les rapporteurs. La rémunération s'élève à 50 euros net par dossier réalisé par un rapporteur interne ou externe.

Paul Rateau : C'est bien, mais il faudrait généraliser la rémunération des expertises, car il y a un grand nombre de rapports réalisés gratuitement, notamment dans les conseils par les élus.

Christine Neau-Leduc : On en est conscient. Il y a une réflexion de fond à ce sujet et on va essayer de faire des propositions.

Paul Rateau : On peut aussi proposer moins d'appels à projets...

Christine Neau-Leduc : Le problème le plus important n'est pas celui-ci. La vraie question est celle des rapports demandés dans le cadre de l'attribution du RIPEC C3.

Vote : 6 abstentions, le reste pour

Dons aux bibliothèques

Vote : unanimité

Concessions de logements

Valérie Chénieux : C'est une question qui revient souvent. Ce dossier devrait être largement remis à plat pour qu'on ait une vision générale de ma chose.

Vote : unanimité

Bail emphytéotique de la rue Jacob

Christine Neau-Leduc : Il s'agit de créer des logements étudiants. Le bâtiment est géré par la chancellerie, pour les 13 établissements héritiers de l'université de Paris. Il faut donc que chaque établissement vote pour donner pouvoir.

Jean-Marie Le Gall : L'affectation par le CROUS se fera en faveur des 11 universités ou des 13 établissements (dont Sciences Po) ?

Christine Neau-Leduc ne sais pas et indique qu'elle a demandé plus de transparence dans les quotas de logements destinés aux étudiants étrangers d'une université à l'autre. Il serait normal que ce soit les onze universités, estime-t-elle. Elle déclare être montée au créneau à propos de l'attribution des prix de thèse.

Paul Rateau : A-t-on des informations plus précises sur le calendrier des travaux et les échéances avancées ? Je crois que le bâtiment doit aussi accueillir des jeunes chercheurs.

Christine Neau-Leduc : Ce devrait être assez rapide, l'information sera donnée au prochain CA.

Vote : unanimité

Contrats de la rue Jacob

Vote : unanimité

Calendrier 2023-2024

Paul Rateau se demande pourquoi maintenir 13 semaines au 1^{er} semestre. Il suggère de rentrer en septembre une semaine plus tard et de récupérer la semaine perdue au second semestre, en récupérant des jours après la fin des examens du premier semestre et en mai. Cela supposerait de faire commencer le second semestre au 22 janvier au lieu du 29 (2024).

Jérôme Glachant (Vice-président CFVU) : On doit réfléchir à tout ceci. Les 13 semaines du premier semestre sont présentes chaque année car certaines UFR fonctionnent traditionnellement comme cela

(13 semaines au premier semestre et 12 au second, en histoire et en géographie notamment). Je ne vois pas comment on peut commencer plus tard sans déborder en janvier, ce qui compliquerait encore plus le second semestre.

Paul Rateau conteste l'argument de la tradition et rappelle la phrase de Lacan « la tradition est toujours est conne »... Il propose à nouveau 13 semaines au second semestre.

Nicolas Canry : Les taux d'occupation des salles sont énormes pendant la moitié du temps et il faudrait étaler davantage en fait. Il faudrait les deux semestres sur 30 semaines en tout.

Dominik Abbas (élu étudiant UNEF) s'oppose à la solution préconisée par **Paul Rateau** et rappelle que les étudiants travaillent pour beaucoup d'entre eux.

Sabine Barles (élu PULS) : Pourrait-on fonctionner en 12 semaines au premier semestre ? L'étalement risque d'engendrer plus de travail d'accompagnement pédagogique tout au long du semestre, ce qui va diminuer le temps dédié à la recherche.

Éléonore Challine signale que certaines universités n'ont pas de vacances intermédiaires (automne et hiver). Elle se demande s'il est nécessaire de les conserver.

François Foronda (élu majorité présidentielle) : Il faudrait se poser la question à long terme d'une seule session d'examen et d'un semestre en contrôle continu intégral.

Dominik Abbas estime qu'il n'y a pas trop de vacances...

Alexandrine Vitry Nguyen (SAP1) est favorable au maintien de deux sessions. Les examens terminaux sont importants pour les étudiants salariés.

FSDIE appel à projets

Présentation par **Soraya Messai-Bahri** des résultats de la deuxième commission FSDIE « appel à projets » de l'année, qui a eu lieu le 12 décembre dernier.

22 projets proposés pour 42 480 euros.

Vote : adopté à l'unanimité

FSDIE aides sociales

Présentation du plan de sobriété énergétique

Julien Benini indique que l'université n'a pas attendu les injonctions du ministère pour agir en la matière. Il détaille les principes qui ont guidé la rédaction de ce plan et un certain nombre des mesures prises. Il insiste notamment sur le fait que le télétravail ne fait pas partie des préconisations retenues, puisqu'il reviendrait à faire porter sur les agents le coût énergétique économisé par l'établissement. Il indique également que le choix a été fait de ne pas rentrer dans une logique purement comptable en matière de diminution des déplacements et de l'usage des transports pour réduire l'empreinte carbone.

Une discussion s'engage sur plusieurs points du plan et en particulier la mesure intitulée « questionner systématiquement l'opportunité des déplacements et leurs modalités ».

Paul Rateau rappelle l'importance de ces déplacements, lorsqu'il s'agit de journées d'études, de colloques et congrès, *a fortiori* de séjours de recherche. Rien ne remplace ces rencontres et échanges directs avec les collègues, et l'on voit bien les économies à faire s'ils sont remplacés, par exemple, par des sessions en visioconférence. Il demande des précisions sur l'outil qui sera mis en place « afin de permettre d'évaluer l'opportunité des déplacements projetés » et l'annonce d'une modification de la politique de déplacement professionnel.

Julien Benini indique que cet outil aura une valeur informative sur les impacts écologiques. Il s'agit d'informer sur les modalités de transport et, dans certains cas, les alternatives possibles.

Christine Neau-Leduc indique qu'il n'est pas question de remettre en cause ces déplacements indispensables à la recherche.

Valérie Chénieux demande également des précisions sur la préconisation de l'usage du vélo et l'annonce de la mise à disposition de vélos dans certains centres.

Julien Benini annonce l'objectif d'augmenter le parc.

Valérie Chénieux doute de l'intérêt de l'installation d'un détecteur de présence. Elle estime que ce système n'est pas toujours efficient. Elle évoque enfin le fait que peu de bureaux sont équipés en climatisation. Ce qui est évidemment un problème en période de canicule.

Julien Benini reconnaît qu'il n'y a pas de solution miracle, mais que ce sont des problèmes dont il faudra tenir compte.

Nicolas Canry rappelle les objectifs de l'Etat d'isoler les bâtiments, même si cela va prendre du temps et représente des coûts très importants. Certes ce sont des projets de long terme, mais il est clair que la climatisation ne peut pas être une bonne solution.

Dominik Abbas doute que les économies d'énergie soient effectivement réalisées par l'automatisation des systèmes.

Questions pédagogiques

[Demande de modification de la tarification pour l'école d'été FLE DDL](#)

Emmanuel Charrier (directeur du département des langues) : il s'agit de passer de 800 euros à 1200 pour les entreprises, mais de conserver les 800 euros pour les particuliers. 40 heures de cours de français sont prévues. L'école d'été FLE 2023 va proposer ainsi 2 sessions du 12 au 23 juin 2023 et du 26 juin au 7 juillet 2023.

Vote : adopté à l'unanimité

Questions diverses

1. Adoption des deux motions suivantes :

1. Motion relative aux droits humains et au droit à l'éducation

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne condamne fermement les entraves aux droits humains et aux droits à l'éducation et à l'enseignement partout dans le monde.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne assure son plein soutien à nos collègues, chercheuses et chercheurs, enseignantes et enseignants, étudiantes et étudiants, ainsi qu'aux élèves plus jeunes qui manifestent pour leurs droits et pour la liberté d'expression, la liberté académique et l'accès à la connaissance sans discrimination de genre.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est particulièrement attentive aux situations très préoccupantes en Iran et en Afghanistan, et soutiendra les initiatives solidaires des membres de sa communauté en faveur des communautés scientifiques et éducatives d'Iran et d'Afghanistan.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne tient à renouveler son soutien à toutes celles et ceux privés de liberté pour leurs opinions ou leurs recherches.

Approuvée à l'unanimité

2. Motion au sujet des mobilisations liées à la réforme des retraites

Le 10 janvier dernier, le gouvernement d'Elisabeth Borne a dévoilé le contenu de son projet de réforme des retraites. Celui-ci prévoit notamment le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'augmentation du temps de cotisations pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Considérant que les étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ainsi que les personnels essentiels au bon fonctionnement de notre établissement seront concernés par les dispositions du texte et soucieux de permettre à chacune et chacun d'exprimer sa position, son inquiétude ou son désaccord, le conseil d'administration, demande que l'ensemble des personnels de l'université fassent preuve de la plus grande compréhension dans l'application des règles d'assiduité aux étudiants lors des journées de mobilisation appelées par l'intersyndicale nationale des retraites.

Approuvée par 19 voix pour, 3 abstentions et 3 voix contre.

2. Chaires de professeurs junior et Arabie Saoudite

Paul Rateau souhaite faire part au CA de deux nouvelles concernant l'Ecole de droit de la Sorbonne, l'une qu'il qualifie de bonne, l'autre de mauvaise. La première est une motion votée le 5 janvier dernier par la section de Droit public, qui affirme son opposition au principe du dispositif des chaires de professeurs junior. La section de Droit public ne souhaite pas que les éventuelles candidatures de chaires de professeurs junior portées par Paris 1 mentionnent la section CNU 02 au titre des sections ayant vocation à accueillir les titulaires de telles chaires. Elle demande également à ce qu'il soit procédé

au retrait de cette mention dans le cadre de la candidature de chaires de professeurs junior fléchée « Données droit, culture et santé » (ISJPS) au titre de la campagne 2023.

Quant à la mauvaise nouvelle, elle concerne plutôt un sujet politique. **Paul Rateau** cite cette phrase de Stendhal tirée de *La Chartreuse de Parme* : « La politique dans une œuvre littéraire, c'est un coup de pistolet au milieu d'un concert, quelque chose de grossier et auquel pourtant il n'est pas possible de refuser son attention ». Au risque d'être grossier, le « coup de pistolet » qu'il souhaite faire entendre au CA, est un tweet daté du 19 janvier de M. Mustapha Mekki, directeur du pôle relations extérieures de l'EDS. Dans ce tweet, M. Mekki évoque avec enthousiasme de « beaux projets en perspective entre l'équivalent du Conseil d'Etat en Arabie saoudite et l'EDS », après la visite d'une délégation saoudienne reçue à Paris 1. Il est notamment question de « mettre en place divers projets de formation ». **Paul Rateau** se dit très surpris par cette annonce de coopération. Il souhaite que des explications et précisions soient données sur son contenu. Il rappelle la nature du droit saoudien – basé sur la Charia et les traditions de la Sunna – où figurent la peine de mort par décapitation et par lapidation en public, l'amputation des membres et la flagellation. Les ONG ont dénoncé le manque de droits de la défense, l'emploi de la torture, le traitement réservé aux homosexuels ou encore la place des femmes dans la société. De quel genre de formations s'agit-il ? L'EDS envisage-t-elle d'autres collaborations de ce genre, avec d'autres grandes démocraties de la planète, telles que l'Iran ou la Corée du Nord ?

Christine Neau-Leduc déclare ne pas être au courant de ce projet. Elle rappelle que la question se pose de façon récurrente à l'occasion de collaborations avec des pays non démocratiques. Elle estime qu'il faut aussi garder à l'esprit que les juristes de Paris 1 peuvent avoir une influence sur le système juridique de ces pays, même si c'est un effet à long terme. Par ailleurs, les formations délivrées (pas seulement en droit, mais en archéologie par exemple) peuvent permettre de diffuser des idées de liberté. La présence d'universitaires peut donc être très utile et se révéler très bénéfiques aux étudiants de ces pays.

Paul Rateau : il n'est pas ici question de cours à donner ni d'un accord avec une autre université, mais d'une collaboration avec l'équivalent du Conseil d'Etat saoudien. Ce type de coopération a un effet désastreux, car elle donne une certaine respectabilité à des institutions qui ne le méritent certainement pas...

Christine Neau-Leduc observe que cette discussion ne peut être poursuivie sérieusement, sur la base d'un tweet et sans savoir exactement le contenu du projet. Elle suggère que les représentants de l'EDS présentent devant le conseil d'administration ce qui a été engagé avec les Saoudiens.

Élections des représentants étudiants

Election du VP étudiant du CA

Christine Neau-Leduc propose, au regard du résultat des élections et de l'arrivée en tête de UNEF, Dominique Abbas.

Dominik Abbas rappelle qu'il est élu depuis deux ans, et qu'il apprécie beaucoup ce travail. La victoire de l'UNEF est celle d'un projet écologique et social.

Il est élu (unanimité sauf 2 abst.)

Élections commission des statuts

Élus : Romain Gallea et Acito Lola

Élection commission du budget

Élus : Dominik Abbas et Carla Sardellitti

Election à la commission FSDIE :

Élues : Carla Sardellitti et Alexandrine Vitry Nguyen

Election à la commission CEVEC

Élue : Carla Sardellitti

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS : Soraya Guénifi (DDL), Paul Rateau (UFR 10), Sabine Barles (UFR 08)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

